

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT CHRISTIAN COAIL

Monsieur le président,

Des agent.es des collègues ont alerté le syndicat CGT, concernant la note de service et son annexe, qui leur ont été transmises.
Ils sont dans l'incompréhension de cet écrit, étant donné que la pandémie n'est pas finie.

La crise de la COVID 19 a mis en lumière que l'hygiène et la propreté sont essentielles à notre quotidien et le rôle fondamental des agent.es d'entretien. Ils ont été le rempart contre la prolifération du virus et ont permis à l'ensemble des personnels de la communauté éducative de travailler dans des locaux propres, bien entretenus et dans un environnement sain.

C'est dans ce contexte que le protocole des niveaux de services visant une baisse drastique du nettoyage dans les collèges, a été mis en défaut et suspendu.

La note diffusée par le service éducation, datée du 29 août 2022, met fin au moratoire.

Pour rappel, la CGT a dénoncé et combattu cette diminution du service public, envers les élèves et les personnels des établissements publics locaux d'enseignement (EPL), au même titre que les élu.es de l'opposition d'alors.

Monsieur le président, suspendez cette note et son annexe et prenez la décision, par un vote des élu.es, d'abroger le protocole, afin de retrouver un niveau de service public de qualité, de permettre aux agent.es de faire un travail qui garde son sens.

L'entretien des locaux est primordial, les agent.es qui l'effectuent sont indispensables en nombre suffisant afin de garantir la santé et la sécurité des collégiens et de l'ensemble des personnels de la communauté éducative qui travaillent au sein des collèges publics et laïcs.

La CGT sera comme toujours dans son rôle, aux côtés des agent.es pour faire entendre leurs voix, pour la défense de leurs droits, des services publics et de la fonction publique.

Recevez, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Annie Dacalor
Secrétaire générale